

Le Courrier du SNALC Créteil

Trimestriel
N° 30
Juin 2001

UN VIMY EDUCATIF

L'astrologue Élisabeth (Germaine pour l'état civil) TEISSIER vient d'être déclarée docteur en Sorbonne, sur la foi d'un mémoire de 900 pages traitant de "la situation épistémologique de l'astrologie". Et le non moins illustre Philippe BOUVARD, autoproclamé "grosse tête" en chef, aspire, dit-on, à siéger parmi les Immortels du Quai de Conti. Quant au succès de "Loft Story" sur M 6 ...

On le voit, il n'y a pas que dans nos établissements scolaires que "le niveau monte"...

Aussi serait-il bien dommage que, dans ce contexte, notre collège dit unique (et il l'est assurément dans l'histoire de l'École républicaine) reste à la traîne : Monsieur LANG, qui poursuit inlassablement sa quête de modernité, vient donc de décider, après mûre réflexion, ... qu'il ne faut rien changer, ou si peu !

Nous avons connu - et vécu - le tutorat, les P.A.E., la pédagogie différenciée, les parcours diversifiés, voire croisés, et autres merveilles d'imagination lexicale : au tour maintenant des "itinéraires de découverte" de redorer le blason d'une institution sacralisée, bien qu'usée jusqu'à la corde.

En dépit de quelques aspects positifs (par exemple la création d'un brevet d'études fondamentales en fin de 3^{ème}), la même logique continue : celle qui prétend lutter contre "la sélection par l'échec" et envoie vers un bac général un nombre toujours croissant d'élèves minés par l'ennui scolaire - par la faute des professeurs, c'est bien connu. Et malgré les prises de positions lucides et courageuses du ministre à l'enseignement professionnel, Monsieur MELENCHON, on va continuer à refuser l'accès à une formation technologique aux élèves ... pas assez nuls pour pouvoir y prétendre.

Nous allons continuer à jouer au collège ce rôle hybride d'assistante sociale, de psychologue, de "démoneur" (dans tous les sens du terme...) et, à l'occasion, d'enseignant, rôle hybride que nous n'avons pas choisi, et auquel nous ne sommes pas formés.

Nous allons continuer à faire les choux gras des filières privées, nous allons continuer, continuer encore, continuer toujours...

On a bien attendu 80 ans pour s'apercevoir que le dépôt de munitions de Vimy risquait de sauter d'un instant à l'autre.

Le collège unique, lui, n'a jamais que 25 ans...

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
Routage 206 - Dispensé de Timbrage
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

- ☐ adresse insuffisante
- ☐ N'habite pas ou plus à l'adresse indiquée
- ☐ refusé

54 / 075 0

M. NORBERT REBMANN
19 CHEMIN DE CHELLES
77410 CLAYE SOUILLY
CLAYE SOUILLY

Éditorial	p. 1
Non aux PEP IV	p. 2
Le mouvement intra	p. 2
Vacances 2001 - 2002	p. 2
Snalc Créteil à votre service	p. 2
Calendrier mouvement intra	p. 3
Avancement, hors classes	p. 3
Adhésion, cotisations	p. 4
Nos collègues nous écrivent	p. 4

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

LE SNALC DIT NON AUX PEP IV

Après un simulacre de consultation des organisations syndicales, et sans préavis, en pleine saisie des vœux pour le mouvement intra académique !, le nouveau dispositif dit "Postes à Exigences Particulières de type IV" a été mis en place dans 45 collèges de notre académie.

Ce dispositif rappelle fortement celui des établissements sensibles, les avantages financiers en moins : mouvement quasi spécifique, fortes bonifications pour obtenir une mutation après être resté longtemps dans l'établissement PEP IV, recrutement où intervient directement le chef d'établissement..., tout le "Sensible" y est, ou presque.

Ce dispositif semble bien n'être qu'un "cache-misère" sémantique, inventé pour ne pas avoir à classer "Sensibles" des dizaines de nouveaux établissements. Certains des établissements ainsi désormais étiquetés PEP IV étaient d'ailleurs déjà Sensibles et/ou ZEP : une preuve que les avantages en moyens ne sauraient pallier à eux seuls l'inefficacité du collège unique.

Nous condamnons donc ce dispositif qui évite de traiter les vrais problèmes et de les traiter là où ils se situent réellement.

En plus, l'introduction "à la hussarde" de ce dispositif *en toute fin de saisie des vœux de mutations intra académiques* est une scandaleuse rupture d'égalité : les enseignants ayant déjà saisi leurs vœux n'ont pas été forcément informés de ce changement de règle du jeu en cours de partie et à leur insu.

Et aux dépens des collègues contre lesquels tel ou tel chef d'établissement n'hésitera pas à mettre son veto. Un triste précédent, qui risque, hélas, de se généraliser bien vite, si le piège des PEP IV réussit.

SNALC Créteil

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE : humeur ...

Le gigantisme de notre académie n'explique pas tout. Une fois encore, le serveur permettant la saisie des vœux a été ouvert tardivement, une fois encore nos collègues, pas forcément spécialistes d'informatique, ont été déroutés par la lenteur et les hésitations du processus, par l'impossibilité de saisir certains codes (TZR 93 ou 94 avec bonifications familiales, par exemple), ainsi que par le caractère ultra succinct du résumé de la note de service qui leur était adressé (rien sur les 90 points pour agrégé demandant des lycées, par exemple). Quant aux trois lignes téléphoniques mises à leur disposition, il arrivait "plus souvent que rarement" qu'aucune ne réponde !

Sans oublier la création des PEP IV en pleine période de saisie, sans préavis, à la va-vite, sans réelle concertation syndicale ! Certaines méthodes "à la hussarde" inaugurées par Monsieur ALLEGRE ont la peau dure...

Seules la compréhension de la DPE du rectorat et la vigilance syndicale, dans les opérations de juin, permettront de pallier cette série de négligences. Monsieur le Recteur a jugé utile d'aller dans les IUFM dédramatiser et porter "la bonne parole" aux nombreux jeunes collègues affectés, sans l'avoir souhaité, sur Créteil. Encore faudrait-il que la logistique, essentiellement la logistique informatique, suive, à défaut de précéder !

VACANCES 2001-2002

Prérentree	3 septembre
Rentrée	5 septembre
Toussaint	27 oct. - 5 nov.
Noël	22 déc. - 7 janv.
Hiver	16 févr. - 4 mars
Printemps	13 avril - 29 avr.
Été	29 juin 2002

Départ en vacances
le jour indiqué, après la classe
Retour de vacances
le matin du jour indiqué

LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

Président Gérard TAFFIN
tél./fax 01.64.37.20.02.
✉ agta@club-internet.fr

Trésorier Loïc VATIN
69 rue Manin, 75019 PARIS
CCP La Source 34 429 20 V

**Commissaires paritaires
académiques et nationaux**
Ibrahim CHOTIA
tél. 01.42.02.50.44
Alexandre FIEBIG
tél. 06.09.11.66.76. (18h-22h)
✉ snalc.creteil@wanadoo.fr
Jean-Claude GOUY
tél. 01.47.70.00.55 (journée)
Loïc VATIN
voir ci-dessus
Jean-Baptiste FANTUN

LE CALENDRIER ACADEMIQUE

14 - 19 juin : MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE

Commissions Paritaires et Formations Paritaires Mixtes

20 - 22 juin : demandes de REVISIONS D'AFFECTATIONS

Pour les mutations récentes ou changements d'emploi du conjoint, pour les situations médicales aggravées, et les changements familiaux graves. La Commission siègera le 28 juin.

20 - 29 juin : PREFERENCES EN ZONE DE REMPLACEMENT

Vous êtes TZR ou vous devenez TZR :

vous pouvez choisir et saisir sur le serveur une préférence entre

- OU effectuer des remplacements de *courte* ou de *moyenne durée*,

- OU effectuer des remplacements à *l'année*,

et, dans ce second cas, vous pouvez (et avez tout intérêt à) ajouter jusqu'à cinq autres préférences précises, à votre choix, établissement(s), commune(s), groupes de commune(s) ...

Conseils SNALC ☎06.09.11.66.76.(18h-22h) ☎01.42.02.50.44.

ACCES A LA HORS CLASSE DES CERTIFIES

Cette année 308 collègues sont promus, dans notre académie.

Les *deux-tiers* d'entre eux exercent en ZEP.

Barème du dernier promu : 245 points

Pour plus de détails : Gérard TAFFIN, ☎01.64.37.20.02.

CONSULTEZ REGULIEREMENT LE SITE INTERNET SNALC

www.snalc.asso.fr

l'information immédiate, toute l'actualité en direct

NOTRE REPAS AMICAL

Comme chaque année, c'est avec le plus grand plaisir que nous nous sommes retrouvés le vendredi 27 avril autour de la table de l'amitié.

Partage, échange, solidarité : autant de valeurs dont certains font des slogans, tandis que d'autres les pratiquent ... tout simplement !

Un merci tout particulier aux conjointes et conjoints amicalement présents.

Ils ont non seulement pris part à nos échanges sur les problèmes éducatifs, mais nous ont aussi permis d'ouvrir une fenêtre, bien nécessaire, sur "l'ailleurs" !

PERMANENCES D'ETE

Jusqu'au 12 juillet inclus :

Gérard TAFFIN, Alexandre FIEBIG
(voir coordonnées page 2)

Du 23 juillet au 10 août :

seulement pour les affectations des stagiaires entre les divers IUFM
SNALC national ☎01.47.70.00.55.

Du 20 au 24 août inclus :

Alexandre FIEBIG

A partir du 27 août :

Gérard TAFFIN

AVANCEMENT ET HORS CLASSE AGREGES

La Commission Nationale d'**avancement** d'échelons pour les **Agrégés** s'est tenue les 30 et 31 mai. "Barres" du dernier promu pour chaque échelon : dans la QUINZAINE nationale SNALC. Tous les adhérents promouvables ont été prévenus individuellement par les élus SNALC ayant siégé à cette Commission.

Pour connaître un résultat, la date d'effet d'une promotion, votre nouvel indice, ou pour vérifier si vous êtes promuable l'an prochain, contactez le SNALC national, au ☎01.47.70.00.55.

Commission Nationale d'accès à la **hors classe** des **Agrégés** : 4 et 5 juillet. Si vous avez été retenu(e) par la Commission Académique, faites défendre votre demande : SNALC, ☎01.47.70.00.55.

**TOUTE L'EQUIPE DU
SNALC CRETEIL
SOUHAITE A TOUTES
ET A TOUS
D'EXCELLENTE ET
TRES REPOSANTES
VACANCES D'ETE !**

ILS L'ONT DIT...

" C'est amusant. On a besoin d'informaticiens parlant anglais et on va faire des bergers parlant breton ou occitan. Je ne suis pas sûr que c'est ainsi qu'on gagnera la compétition mondiale. Je n'ai rien contre les langues régionales mais ce n'est pas à l'État de s'en occuper "

" Sur le collège, LANG continue ce que j'ai commencé. *Il fait son travail, il chloroforme les syndicats, il ne faut pas m'opposer à lui...* "

Claude ALLEGRE

France Inter, le 29 avril

☐ Adhésion
☐ Renouvellement

**Fiche à renvoyer, avec le chèque correspondant
directement à votre Trésorier académique
Académie.....**

☐ M.
NOM ☐ Mme
☐ Mlle
Prénom
Nom de jeune fille
Date de naissance _ _ _ _ _
Adresse
.....
Tél. _ _ _ _ _

Etablissement d'exercice : code _ _ _ _ _
Nom
.....
_ _ _ _ _

Grade Discipline
Echelon Depuis le _ _ _ _ _
Stagiaire ☐ IUFM ☐ en situation, ancien grade
Formateur ☐ IUFM ☐ MAPFEN ☐ GRETA
☐ temps complet ☐ mi-temps ☐ temps partiel, fraction :
☐ poste fixe ☐ T.R.
☐ cotisation couple avec M. e-mail
Si T.R. : Z.R. de
Et/ de rattachement
_ _ _ _ _

☐ cocher ici si vous acceptez de devenir (ou de continuer à être)
S1 de votre établissement

Ech	Chaire Sup & Agr H-CI	PEGC ChE EPS CI Except	Agr CI norm	H-CI Cert P EPS PLP 2 CPE	BI-Ad	Cert P EPS PLP 2 CPE CI norm	PEGC ChE EPS H CI	AE PEGC PLP 1 Ch Ens ChE EPS	MA I	MA II	MA III
1	1085	1038	745	929	725	690	893	573	690	573	573
2	1108	1084	854	998	791	748	914	573	748	573	573
3	1124	1088	911	1030	829	786	952	712	786	694	573
4	1139	1121	952	1045	863	818	979	743	818	730	573
5	1149	1139	988	1099	908	859	1029	779	859	761	573
6	1149		1028	1121	929	907	1069	819	898	786	573
7			1048	1139	968	929		852	909	798	578
8			1088		1006	977		897	918	848	749
9			1124		1029	1006		918			
10			1139		1069	1029					
11			1149		1079	1069		968			

La cotisation comprend l'abonnement à la *Quinzaine Universitaire* et son envoi à domicile.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, vous acceptez en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, lui demandez, de vous communiquer en retour les informations sur votre carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, PPM et autres groupes de travail et l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de votre part.

Date et signature

ou ... Comment décourager les courageux

Conviée, ainsi que d'autres collègues, à grand renfort de publicité, à visiter le lycée technique de notre secteur, j'ai écouté avec intérêt les professeurs nous expliquer leur travail, leurs objectifs, leurs souhaits. J'ai visité les ateliers, qui m'ont fait grande impression, et j'y ai vu les élèves travailler en petits groupes, qui semblaient très motivés.

Quelque temps après, je conseille à Tony, élève de Troisième sérieux, et passionné par l'électrotechnique, n'aimant pas les études et le sachant, de postuler à un BEP dans cet établissement. Ce qu'il fit, tout en réussissant le Brevet, ce qui lui donna - en toute logique - un surcroît de confiance.

Or Tony fut refusé, étant trop jeune et en somme "trop bon". On lui conseillait une autre orientation, ou un redoublement (!), sans doute afin qu'il y perde son temps, et médite sur cette triste réalité : à quoi bon faire des efforts ?

Il a fallu diverses interventions (dont la mienne, que je ne regrette pas un instant) pour que Tony soit "repêché". Cette orientation lui convient si bien qu'il a obtenu le tableau d'honneur (ceci est-il encore avouable ?) et qu'il envisage maintenant de passer un Bac Pro.

Qu'en pensez-vous ? NADIA, "jeune retraitée"

Bravo, chère collègue, pour votre intervention, qui a permis de réintroduire un peu d'équité républicaine dans un système où la sottise le dispute à l'arbitraire. Voilà une démarche "citoyenne", au bon sens du terme, pour parler comme ceux qui savent si bien créer des mots ... juste des mots, hélas !